



STADE JEUNESSE MACAUDAISE

REGLEMENT DU TOURNOI DE SIXTE

SAMEDI 17 JUIN 2017

ART 1 : Les clubs participants s'engagent à respecter intégralement le règlement du tournoi du SJ MACAU qui leur est remis dès leur arrivée le jour de la manifestation.

ART 2 : Application des règles du football de la FFF.

Pas de hors-jeu

Tous les coups-francs sont directs.

Les tacles sont interdits et seront sanctionnés d'un coup-franc direct.

Toutes les fautes commises dans la zone des 13 m seront sanctionnées d'un penalty.

Après s'être saisi du ballon avec les mains, le gardien ne peut relancer qu'à la main.

ART 3 : Le tournoi est basé sur le fair-play et la convivialité. **Tout acte de brutalité entraînera l'exclusion du joueur temporairement ou définitivement, et/ou de son équipe.**

ART 4 : Le tournoi se déroulera en deux temps :

- **première phase :** Les équipes sont réparties en poules et s'opposent selon la formule de championnat.
- **deuxième phase:** En fonction du classement obtenu lors de la première phase, les équipes se rencontreront pour des rencontres dites de classement. En cas d'égalité on procédera à une série de trois tirs au but

ART 5 : Pour le championnat, le classement est fait en fonction du nombre de points obtenus : match gagné = 4 points, match nul = 2 points, match perdu = 1 point, match, forfait = 0 point.

En cas d'égalité entre 2 équipes, les critères utilisés pour les départager seront : **1) le goal-average particulier, 2) le goal-average général des équipes au sein de leur poule, et 3) la meilleure attaque.** En cas de nouvelle égalité on procédera à une série de trois tirs au but. Si une nouvelle égalité se produit, l'équipe déclarée gagnante sera celle qui, à égalité de tirs, sera la seule à marquer.

ART 6 : Constitution des équipes :

6 joueurs (5 joueurs de champs + 1 gardien) + 3 remplaçants

Les remplacements s'effectueront à volonté, y compris le gardien au moment de la série des tirs au but.

ART 7 : Les horaires des rencontres de la journée seront précisés sur le tableau d'organisation.

Début des inscriptions à partir de 8h00. Début des rencontres à 9h00.

ART 8 : Durée des rencontres : La durée des rencontres sera adaptée en fonction du nombre d'équipes, Pour le bon déroulement du tournoi, toute équipe se présentant sur le terrain avec plus de 5 minutes de retard aura match perdu par forfait.

ART 9 : Les rencontres seront arbitrées par des bénévoles licenciés du club ou invités par le club.

En cas de litige, les organisateurs seront seuls à trancher. Ils se réservent le droit de **disqualifier un joueur ou une équipe en cas de non-respect de l'esprit du jeu, de contestations répétées des décisions d'arbitrage, de brutalité ou autres, et ce sans remboursement des frais d'engagement.** Ces décisions sont sans appel.

ART 10 : Tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés et les équipes doivent se munir des licences de leurs joueurs. Une feuille de matchs sera remplie par chaque équipe.

ART 11 : le SJ MACAU décline toute responsabilité en cas de d'accident, de vol ou de perte pendant le déroulement du tournoi.

Tout au long de la journée, le club organisateur mettra en place un secrétariat permanent.

